
Réflexions éthique et mal être étudiants et pandémie covid 19.

Depuis mars 2020, début de la pandémie, la covid 19 s'est infiltrée dans la vie de tout citoyen, dans son quotidien, responsable de nombreuses incertitudes, d'importants bouleversements, de conséquences majeures, parfois insoupçonnées. Cet ennemi infiniment petit, non visible, non palpable est responsable de certaines situations dramatiques chez les étudiants.

La loi sanitaire, votée dans ce contexte a conduit à la fermeture puis la réouverture des écoles, collèges et lycées, parfois en demi groupes. Il a été demandé à tout professionnel de privilégier le télétravail, et en cas d'impossibilité de prendre des mesures adéquates sur le lieu de travail. Certaines personnes ont été obligées de cesser toute activité professionnelle, au risque de pertes importantes financières, voire dépôt de bilan.

Dans l'enseignement supérieur, le choix a été fait de fermer les universités et les établissements de formation post baccalauréat, de digitaliser au maximum les unités d'enseignement, d'organiser un « tout distantiel » par visioconférence, créant ainsi des « emplois du temps virtuel », chargés de mettre en place « webinar », « confcall », « chat » et autres anglicismes, peu utilisés auparavant.

Ainsi les étudiants ont une privation de liberté, avec un enfermement physique, psychologique et social, parfois dans une chambre universitaire de 13 m². Seule la période estivale a permis une reprise des activités et déplacements, de retrouver un contact physique avec leurs proches, leur famille et reprendre des relations interhumaines quasi normales. Mais dès la rentrée en automne, les établissements de formation supérieure sont restés fermés, avec à nouveau de nombreuses incertitudes et difficultés :

- Comment trouver sa place ? Ils sont trop âgés pour être en lycée, trop jeunes ou inexpérimentés pour être salariés.
- Comment structurer son identité dans ce statut intermédiaire, démarrant une vie d'adulte dans des conditions compliquées ?
- Comment gérer l'incertitude et l'anxiété qu'elle génère, au risque d'une forte consommation médicamenteuses (anxiolytiques, anti dépresseurs,...) ?
- Comment se projeter dans l'avenir ? Comment avoir des projets et des rêves ?
- Comment avoir suffisamment disponibilité pour apprendre, pour réfléchir et construire ? Comment avoir cette disponibilité d'esprit indispensable lorsque l'on est étudiant ?

Les étudiants sont en perte de repères, souvent sans manifester leur souffrance car « il y a pire qu'eux », font preuve de résilience, qui peu à peu fait place au pessimisme, à la colère. Leur motivation s'effrite, apparaissent l'apragmatisme, l'anhédonie, la boulimie, la tendance à la procrastination, y compris chez les étudiants qui se considéraient comme hyperactifs. Ils ont perdu confiance en l'avenir. Leur motivation intrinsèque s'est effondrée, le sentiment d'appartenance à un collectif respecté est invisible en raison de l'isolement face aux écrans, même si ceux-ci restent malgré tout le seul moyen d'être en dialogue, un rapport à l'autre dématérialisé. Par ailleurs ce rapport à l'autre a changé, de même que le rapport au corps, ce qui les déconnecte du réel.

Les étudiants regrettent le « temps jadis », des cours magistraux en amphithéâtre, des Travaux Dirigés en petits groupes, la proximité des formateurs, professeurs, intervenants occasionnels, qui assuraient le transfert de compétences dites « cœur de métier ». La suite de leur formation sera difficile physiquement et psychologiquement. A leur insu, ils porteront l'étiquette COVID et son lot de jugements sur leur niveau de connaissances ou de compétences. L'impact sur l'estime de soi et la confiance en soi du professionnel en construction va être redoutable. Comment garder une image positive de soi-même, une estime de soi, une confiance en soi dans le contexte actuel ?

Constats

1. Les difficultés psychologiques

Le premier confinement a plutôt donné lieu initialement à une situation d'excitation, mais la durée devient difficile à tenir avec une dépression, une baisse de l'humeur du plus grand nombre. Cela est dramatique pour les plus jeunes, englués dans l'actuel de chaque jour, en incapacité de penser leur avenir, de se construire. Les besoins d'un accompagnement psychologique sont majeurs.

Le gouvernement a débloqué un « chèque psy », dès le 1^{er} février 2021, d'une valeur de 50 euros. Les demandes sont nombreuses, mais il n'y a plus de possibilités au niveau des CMPS, des professionnels libéraux, des psychologues. Les capacités sont dépassées. Le risque est de s'adresser à des « pseudo professionnels, qui peuvent faire davantage de dégâts que d'apporter une aide efficace. Il est important d'être vigilant, de poser et rappeler le cadre, avec un recours à des psychologues formés à la prise en charge de la souffrance, à la fois centrée sur les jeunes (post adolescence) et à la fois sur le post traumatisme. Le but est de permettre aux étudiant-es d'achever leur construction identitaire le plus sereinement possible, et leur permettre de se projeter autrement et sécuritairement. Une possibilité serait de faire appel à des professionnels jeunes retraités, pouvant apporter leurs compétences.

Des groupes de parole avec des psychologues ont permis une libre expression dans un climat sécurisé auprès des étudiants en santé à l'IRFSS de Chambray les Tours, leur permettant de dire et crier la violence des mots et des actes vécus en stage. Ils

poursuivent les discussions entre eux sur les réseaux sociaux, devenu seul lieu de rencontre autorisé après le couvre feu.

2. Les difficultés financières

En même temps apparait la précarisation sociale et financière, les jobs étudiants ont disparu, et les étudiants participant aux renforts dans les établissements de santé (étudiants en santé) ont vu une diminution de leurs droits à Pôle Emploi. Le gouvernement propose pour les boursiers, 1 à 2 repas par jour à 1 euros dans les CROUS.

Des aides pour tous, en particulier les banques alimentaires, sont proposées, mais parfois l'étudiant n'a pas l'information, parfois il a honte de venir chercher de quoi manger.

3. Les enseignants

Les enseignants sont également en difficultés. Certains sont en arrêt maladie, certains vacataires refusent de faire des cours à distance. Les enseignants connaissent les étudiants surtout lorsqu'ils sont responsables d'un cursus ou d'un diplôme, ils peuvent et veulent les accompagner dans leurs difficultés, ils sont des relais essentiels.. Mais pour ce faire ils ont besoin de réponses à apporter, d'informations sur ce qui peut être proposé. Ils ont besoin eux-mêmes d'être soutenus et accompagnés.

4. Les étudiants en stage

Certains étudiants sont en stage, les professionnels de santé, les étudiants en Master 2, et ont aussi besoin d'être accompagnés dans leur lieu de stage.

Lors du premier confinement, les étudiants en stage infirmier ont travaillé en renfort dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, par exemple en EHPAD. Ils ont rencontré pour la première fois la mort, et n'ont pas pu en parler, débriefer avec un professionnel disponible. Ils n'ont pas toujours eu accès aux dispositifs de protection, ils ont parfois été dans une grande solitude. Leur statut de héros est ensuite « tombé », laissant une identité professionnelle encore en construction, partir à la dérive. Ils témoignent avoir le sentiment d'avoir perdu des semaines de cours, des semaines de stage, de se sentir incapables d'exercer le métier de soignant. Ils ont peur, ne se sentent pas légitime quand ils arrivent dans un nouveau stage.

Une attention particulière des référents de stages, des professionnels qui encadrent ces étudiants, semble essentielle face à ces étudiants.

5. Comment communiquer ?

Une problématique est aussi celle de la communication avec les étudiants. Il y a certes les sites de l'université et des écoles, et les mails. Mais il est essentiel de communiquer via les voies habituelles des étudiants.

En effet les étudiants doivent avoir facilement accès aux informations : où s'adresser, quand ? Il faudrait une plateforme téléphonique, un numéro d'appel, un guichet unique, une réponse rapide, ouvert aussi la nuit, moments où l'angoisse est la plus grande. Là aussi on pourrait faire appel à des volontaires, de professionnels à la retraite.

Des pistes

1. Un soutien psychologique : « le chèque psy », des professionnels compétents (faire appel aux volontaires, aux retraités).

La faculté de droit a installé depuis le 2 mars une permanence psychologique : <https://droit.univ-tours.fr/version-francaise/actualites/installation-dune-permanence-psychologique-et-sociale-a-la-faculte-des-deux-lions>

2. Une aide matérielle facilement accessible
3. Une communication visible, aussi en utilisant les réseaux des étudiants, où, quand et qui appeler
4. Des lieux ouverts aux étudiants, des espaces de paroles

A Orléans : <http://asso-osem.fr>

A Tours <https://www.univ-tours.fr/ca-sanime-au-campus>

5. Un accompagnement des enseignants
6. Une sensibilisation dans les lieux de stage
7. Un référent par établissement, un représentants des étudiants par promotion peuvent faire le lien, être des personnes ressources
8. Être attentif aux exigences vis-à-vis des étudiants, témoigner de la bienveillance.

Cela est certes une aide, mais ne compense pas leur questionnement par rapport à l'alternance intégrative, des stages de professionnalisation, des cursus ERASMUS, des travaux de groupes, des partiels, des lendemains de partiels sans fête étudiante, des résultats de semestre seul devant son ordinateur... Comme l'exprimait le Président de la République « Pas facile d'avoir 20 ans en 2020 ». Comme si les étudiants étaient une

génération sacrifiée dans un contexte social national dégradé, des grands parents à risques, des parents qui survivent du mieux qu'ils peuvent, et eux ?

La bienveillance envers ces étudiants doit rester le mot d'ordre, lors des enseignements, en stage, dans la vigilance envers chacun d'entre eux au quotidien, leur apportant ce dont ils ont besoin, besoins matériels, besoins d'accompagnement psychologique. Chaque étudiant doit pouvoir continuer à apprendre, à envisager son avenir, en gardant une estime de soi, une confiance en soi, sachant qu'elle/il a le droit d'être une personne singulière, à part entière, ayant toute sa place dans notre société, malgré la crise sanitaire, malgré le contexte impliquant solitude, découragement, détresse.

Le groupe de travail : Mmes Farida Arhab Girardin UFR droit Université Tours, Chantal Pichon CNRS Université d'Orléans, Mégane Ladiesse juriste CHU Tours, Chantal Raimbault, psychologue CHU Tours, Séverine Lalande, cadre enseignante IFSI Croix Rouge, Anne Philippe et Béatrice Birmelé, médecins CHU Tours, Alain Vernet, psychologue

Tours le 7 avril 2021.